Zeitschrift: Bulletin du ciment

Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)

Band: 32-33 (1964-1965)

Heft: 24

Artikel: Un relief, œuvre plastique en béton dans une construction industrielle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-145679

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1965 33E ANNÉE NUMÉRO 24

Un relief, œuvre plastique en béton dans une construction industrielle

Dans la construction, il arrive que le maître de l'œuvre consacre une certaine somme à une œuvre d'art destinée à orner l'édifice. Il fait preuve alors d'un état d'esprit élevé et d'une volonté manifeste de ne pas s'attacher uniquement à des considérations matérielles et de rendement. Il ne va pas de soi qu'à côté des nombreuses discussions de caractère technique qu'implique une construction, notamment si elle est industrielle, on décide d'établir une œuvre d'art, sans but utilitaire, simplement pour la beauté. Il est donc réjouissant de constater que le désir se répand de plus en plus

2

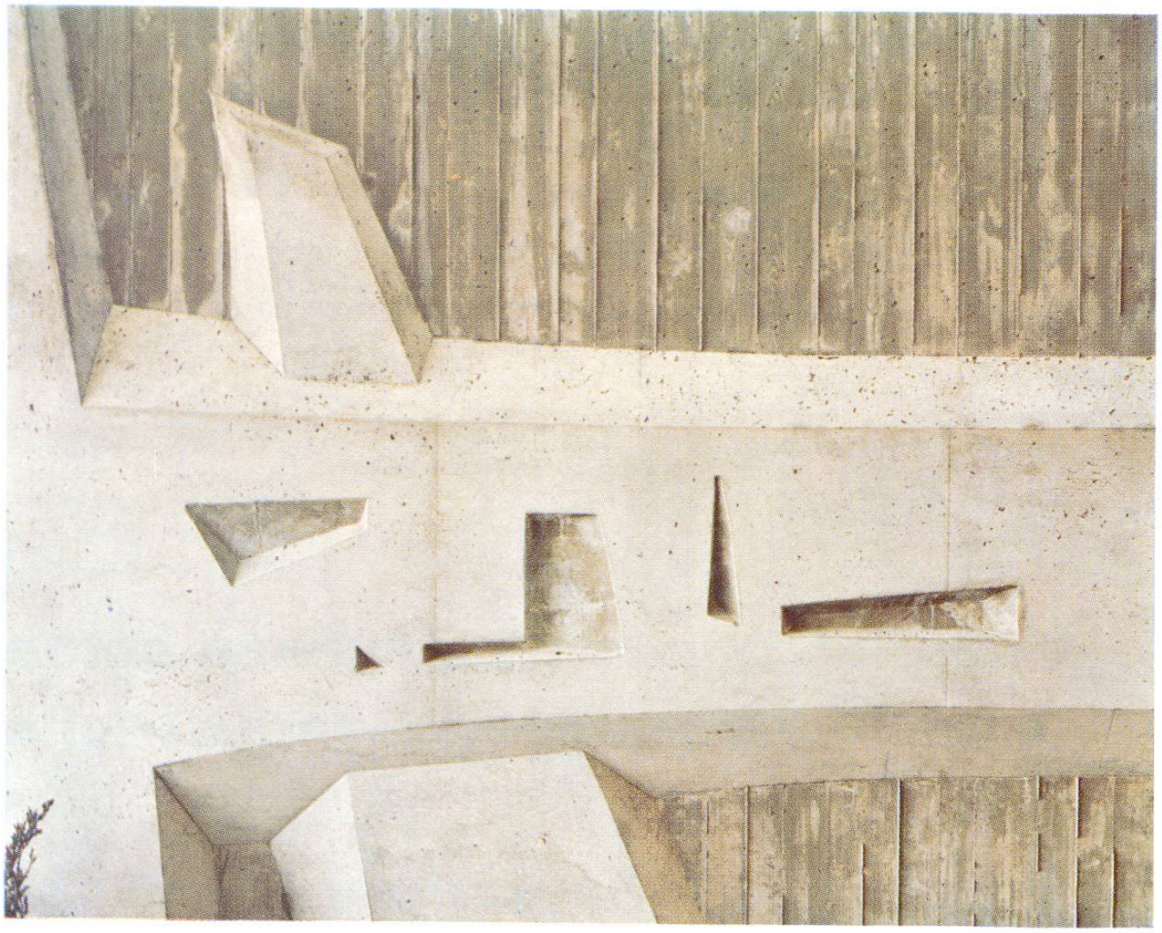

d'associer l'art à des constructions par ailleurs purement utilitaires.

L'exemple décrit ici est celui d'un nouveau bâtiment pour une fabrique d'ampoules électriques. Dans le budget déjà, on avait prévu d'attribuer 1% du montant des travaux à une œuvre d'art plastique. L'emplacement choisi pour la placer fut le hall d'entrée car c'est là qu'elle pouvait le mieux être mise en valeur. Une paroi allongée se prolongeant hors des portes d'entrée convenait parfaitement comme support d'un relief.

3

C'est le célèbre sculpteur Erwin Rehmann de Laufenbourg qui fut chargé de la réalisation. Après de nombreuses esquisses et plusieurs avant-projets, il proposa un relief en béton à dominante horizontale.

L'artiste a tenté de représenter symboliquement un rayon lumineux éclairant le hall d'entrée et rappelant aussi les sources de lumière que sont les ampoules fabriquées dans l'usine. Cette idée est encore rehaussée par le fait que le rayon symbolique doit traverser une porte vitrée, ce qui permet des variations artistiques sur le

thème de l'interruption du rayon et de sa reflexion par le verre. Ces diverses circonstances donnent à celui qui contemple l'œuvre une compréhension précise de l'idée du créateur.
L'artiste acheva son étude des lignes et des formes par un dessin à l'échelle 1:1 qui servit de base à l'établissement du plan de coffrage.
Ce coffrage fut exécuté en atelier, en plusieurs panneaux assemblés ensuite au chantier. Pour les parties supérieure et inférieure de la paroi, il était constitué de lames de sapin placées verticalement

5

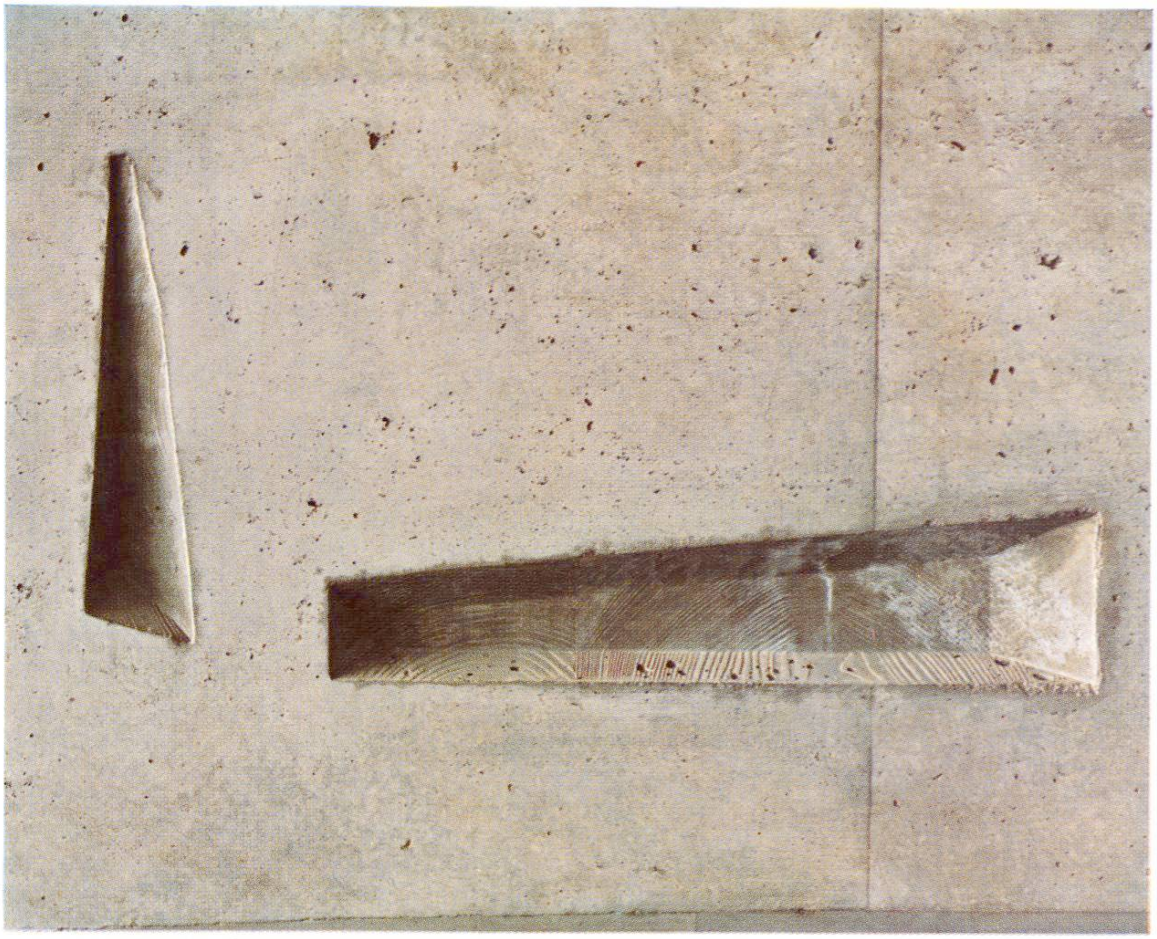

et dont les joints légèrement chanfreinés laissaient dans le béton une trace en saillie. Par contraste, les surfaces figuratives en relief furent réalisées au moyen de lames horizontales en matière plastique, façonnées et colées les unes sur les autres. Ce matériau, en effet, est facile à tailler, à plier et à polir. L'exécution correcte de ce coffrage étant une des conditions de la réussite de l'œuvre, l'artiste a tenu à y participer lui-même, de ses mains.
Le béton est le même que celui des autres parties de la construction et ne contient aucun adjuvant. Sa mise en place fut particulièrement

soignée, ainsi que son serrage au moyen d'aiguilles vibrantes et le contrôle des coffrages pour éviter toute perte de laitance. Le décoffrage, après 6 jours, révéla des surfaces impeccables, absolument régulières qui ne nécessitèrent aucune réparation ni la moindre retouche.

L'œuvre d'art est donc une pleine réussite à tous égards. Elle impressionne par son expression artistique et symbolique, mais

7 aussi par sa position et par le fait qu'elle se présente comme une véritable partie intégrante de l'édifice.
Les photos montrent l'ensemble de l'œuvre et certains de ses détails ainsi que quelques phases de la construction du coffrage qui est à lui seul une véritable œuvre d'art. La photo n° 8 est celle du créateur, le sculpteur Erwin Rehmann de Laufenbourg.

Maître de l'œuvre: Glühlampenwerke Aarau AG, Unterentfelden
Architectes: Richner & Bachmann, architectes SIA, Aarau
Photos: Jörg Maurer, Brugg (couleurs)
Foto-Strauss, Aarau (noir et blanc)

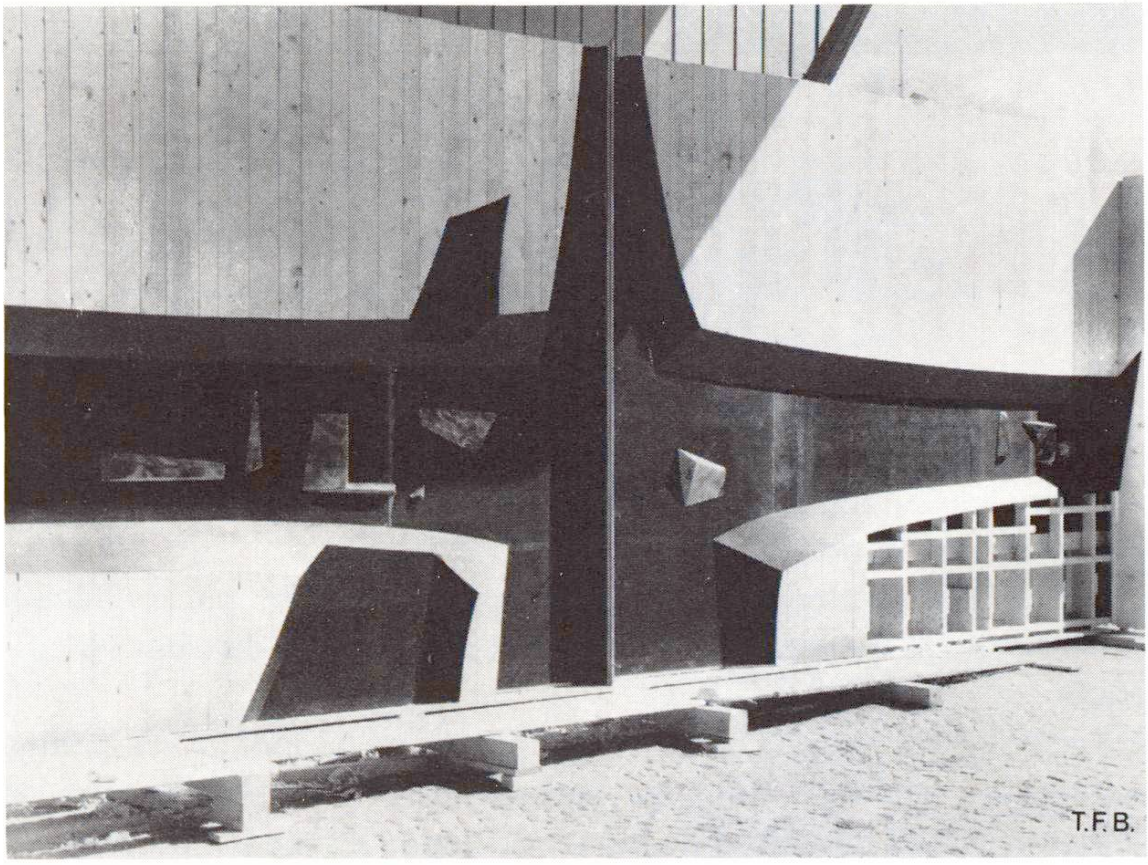

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE SUISSE DU CIMENT WILDEGG, Téléphone (064) 53 17 71